



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 122039

### Texte de la question

M. Patrick Bloche appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la question de l'accès au bénéfice de la campagne simple pour les forces de police ayant servi un Algérie, selon le décret 57-195 du 14 février 1957. Considérant qu'ils étaient alors placés sous commandement militaire, les fonctionnaires de police demandent à pouvoir bénéficier du même régime que celui accordé aux forces armées. Au regard de cette préoccupation et des arguments développés, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les internons du Gouvernement en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Bloche](#)

**Circonscription :** Paris (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122039

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3475